

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

GASTON CADOUX

Contribution à l'étude des salaires réels et du coût de la vie des ouvriers des grandes villes

Journal de la société statistique de Paris, tome 49 (1908), p. 5-12

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1908__49__5_0

© Société de statistique de Paris, 1908, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

II

CONTRIBUTION A L'ÉTUDE DES SALAIRES RÉELS ET DU COUT DE LA VIE DES OUVRIERS DES GRANDES VILLES (*Suite et fin* [1])

Pour *Brest*, plusieurs correspondants, et notamment M. Marfille, président de la chambre de commerce, m'ont fait parvenir des renseignements assez précis sur les salaires des ouvriers du bâtiment, mais ils n'ont pu, ni pour les célibataires ni pour

(1) Voir numéro de décembre 1907, p. 409.

les ménages, me fournir des budgets de dépense. Voici les évaluations du salaire annuel moyen de ces dernières années. La durée du travail est de dix heures du 15 février au 15 novembre et de neuf heures du 16 novembre au 14 février. Les prix sont à la journée.

<i>Maçons</i>	}	67 jours d'hiver à 3 ^f 80 =	254 ^f 60	}	soit pour 280 jours :
		213 — d'été à 4 20 =	894 60		
<i>Charpentiers</i>	}	67 jours d'hiver à 4 40 =	294 80	}	soit pour 280 jours :
		213 — d'été à 4 80 =	1 022 40		
<i>Menuisiers</i>	}	67 jours d'hiver à 3 90 =	261 30	}	soit pour 280 jours :
		213 — d'été à 4 30 =	915 90		
<i>Manœuvres</i>	}	67 jours d'hiver à 2 80 =	187 60	}	soit pour 280 jours :
		213 — d'été à 3 10 =	660 30		
<i>Mineurs</i>	}	67 jours d'hiver à 3 15 =	211 15	}	soit pour 280 jours :
		213 — d'été à 3 50 =	745 50		

Pour d'autres catégories de l'industrie métallurgique, pour une journée presque toujours uniforme de dix heures et une moyenne de 300 jours de travail, voici le taux des salaires, toujours à la journée :

Forgerons	5 ^f	×	300	=	1 500	par an.
Ajusteurs	4 50	×	300	=	1 350	—
Charrons	4 20	×	300	=	1 260	—
Pouliers (ouvriers en poulies)	4 10	×	300	=	1 230	—
Manœuvres	3	×	300	=	900	—

Le loyer d'un ménage ouvrier, qui comporte le plus souvent une chambre, varie, à Brest, de 80 à 120 francs l'an, et le gain accessoire de la femme, qui travaille tout en tenant son ménage, varie, pour l'année, de 75 à 200 francs.

Aucun des ouvriers brestoises, pour lesquels j'ai obtenu des renseignements, n'avait d'épargne. Le taux des salaires, même en tenant compte du bon marché relatif de la vie, reste assez bas à Brest, et l'une des causes de ce niveau inférieur tient à la concurrence que fait au travailleur libre l'ouvrier de l'arsenal ou du port de guerre, concurrence dont se plaignent les ouvriers libres.

Depuis l'application de la journée de huit heures dans les établissements de la marine, les ouvriers de l'industrie privée dans les villes où sont situés ces établissements s'élèvent vivement contre la concurrence que leur font les ouvriers de la marine. Des plaintes analogues se produisent contre les ouvriers d'autres administrations de l'État ou des grandes villes. J'en ai eu des échos à Paris.

Cette constatation explique pourquoi, dans les statistiques sur la situation des ouvriers que je demande qu'on entreprenne, j'exprime le vœu qu'on relève bien à part les travailleurs des entreprises d'État ou de villes, et même qu'on indique, pour les statistiques des villes où les deux catégories co-existent et où les ouvriers des administrations publiques sont en grand nombre, la différence des salaires et des conditions du travail des ouvriers d'État ou de villes et des autres travailleurs.

Je n'ai pu obtenir aucun renseignement de Lyon ni de Marseille. Mon insistance auprès des maires n'a eu aucun résultat.

J'arrive maintenant aux constatations faites dans la région de *Lille* par les professeurs et les étudiants de cette vivante Université. Des thèses de doctorat très intéressantes ont été faites sur ces sujets et m'ont été envoyées par M. Gaston Jèze, professeur agrégé de la Faculté de droit de Lille.

Dans son ouvrage si sérieusement documenté sur *La Crise de l'industrie linière*, M. Aftalion, professeur agrégé d'économie politique, a examiné dans le détail les salaires dans les filatures de lin et dans les filatures de coton. Voici les salaires annuels qu'il indique pour les deux industries rivales et que je résume d'après les tableaux, pages 84 et 85 de son livre (1).

	Salaire moyen des hommes		Salaire moyen des femmes		Salaire moyen des enfants mineurs	
	par jour	par an	par jour	par an	par jour	par an
FILATURES DE COTON						
<i>Filature de coton de 40 000 broches. — Moteur de 700 chevaux : 201 ouvriers</i>	4 ^f 80	1 440 ^f	3 ^f 11	934 ^f 00	2 ^f 01	603 ^f 00
<i>Filature de coton de 119 958 broches. — Moteur de 1 400 chevaux : 494 ouvriers.</i>	4 77	1 432	3 05	915 00	1 87	562 50
<i>Filature de coton de 42 500 broches. — Moteur de 700 chevaux : 201 ouvriers</i>	4 47	1 :42	3 21	962 50	2 05	614 30
FILATURES DE LIN						
<i>Filature de lin de 10 000 broches. — Moteur de 800 chevaux : 553 ouvriers.</i>	3 74	1 122	2 28	684 00	1 89	567 00
<i>Filature de lin de 7 692 broches. — Moteur de 400 chevaux : 328 ouvriers.</i>	3 85	1 170	2 39	716 70	1 72	517 00
<i>Filature de lin de 5 900 broches. — Moteur de (?) : 248 ouvriers.</i>	3 46	1 039	2 33	699 50	1 68	505 30

En regard de ces relevés de salaires, fait avec le plus grand soin sur les feuilles de paie des filatures, on peut placer les budgets familiaux publiés dans sa thèse pour le doctorat en droit par M. Jules Houday : *La Filature du coton dans le nord de la France*.

Ville : **Lille**

M. Jules HOUDAY, docteur en droit (thèse)
(Nom du correspondant, auteur des renseignements)

B

BUDGET D'UNE FAMILLE OUVRIÈRE DE 4 PERSONNES

(Père : 41 ans ; mère : 34 ans ; 2 fils : 15 et 12 ans)

REGETTES				DÉPENSES			
	SALAIRES				TOTAUX		
	par jour	par semaine	par an		par semaine	par an	
Père, 41 ans, fleur de coton	4 ^f 25	25 ^f 50	1 275 ^f	Loyer	3 ^f 692	192 ^f 00	
Mère, fait le ménage.	"	"	"	Nourriture	"	832 52	
Fils (15 ans), apprenti imprimeur.	1 00	6 00	300	Boisson (bière)	"	91 00	
Gains supplémentaires ou gratifications inhérents aux professions exercées.	"	"	"	Chauffage	"	117 00	
TOTAUX.	5^f25	31^f50	1 575^f	Eclairage	"	15 60	
				Vêtements	"	"	
				Linge	"	104 00	
				Chaussure	"	"	
				Bains, coiffeur	"	"	
				Entretien { du linge (blanchissage).	"	26 00	
				{ des vêtements.	"	"	
				{ des chaussures	"	"	
				Outils ou instruments de métier	"	"	
				Cotisations { Syndicat professionnel.	"	"	
				{ Secours mutuels	"	18 00	
				TOTAL DES DÉPENSES	3^f692	1 391^f12	
				RESTE pour menus plaisirs ou économie	"	183 88	

(1) L. Larose, éditeur à Paris, 1904.

Ville : *Lille*

M. Jules HOUDAY, docteur en droit (thèse)
(Nom du correspondant, auteur des renseignements)

B

BUDGET D'UNE FAMILLE OUVRIÈRE DE 9 PERSONNES

(Père; mère; belle-fille et son jeune enfant; 2 fils : [1883-1889];
3 filles : 16, 9 et 6 ans; 1 fils au service militaire)

REGETTES				DEPENSES			
	SALAIRES				TOTAUX		
	par jour	par semaine	par an		par semaine	par an	
Père, 49 ans, fileur de coton . . .	4f 25	25f 50	1275f	Loyer	4f 615	240f 00	
Mère, tient la maison	» »	» »	» »	Nourriture	»	1804 12	
Fils (22 ans), bobineur de coton . .	2 25	13 50	675	Boisson (bière), la famille ne boit que de l'eau; elle ne boit de la bière que le dimanche	0 75	39 00	
Fille (19 ans), varouleuse de coton .	1 00	6 00	300	Chauffage	»	»	
Belle fille, dévideuse	2 00	12 00	600	Éclairage	»	15 60	
Gains supplémentaires ou gratifications inhérents aux professions exercées	» »	» »	» »	Vêtements	»	»	
				Linge	»	156 00	
TOTAUX	9f 50	57f 00	2850f	Chaussure	»	»	
				Bains, coiffeur	»	»	
				Entretien { du linge (blanchissage).	»	52 00	
				{ des vêtements	»	»	
				{ des chaussures	»	»	
				Outils ou instruments de métier . .	»	»	
				Cotisations { Syndicat professionnel	»	»	
				{ Secours mutuels	»	13 00	
				TOTAL DES DÉPENSES	»	2481f 72	
				Reste pour menus plaisirs ou économie	»	368 28	

Ville : *Lille*

M. Jules HOUDAY, docteur en droit (thèse)
(Nom du correspondant, auteur des renseignements)

B

BUDGET D'UNE FAMILLE OUVRIÈRE DE 7 PERSONNES dont 2 jeunes enfants

REGETTES				DÉPENSES			
	SALAIRES				TOTAUX		
	par jour	par semaine	par an		par semaine	par an	
Père, 60 ans, fileur de coton . . .	4f 25	25f 50	1275f	Loyer	3f 70	192f 00	
Mère, 58 ans, tient la maison . . .	»	»	»	Nourriture	»	1650 40	
2 fils (30 et 19 ans), 1 dans la famille	2 50	15 00	750	Boisson (bière)	2 50	180 00	
4 filles (34, 32, 23 et 12 ans), 1 fille incurable, 2 dans la famille	1 50	8 00	430	Chauffage	(40 litres)	»	
2 petits-enfants, (11 et 8 ans), vont en classe	2 50	15 00	750	Éclairage (pétrole).	0 30	15 60	
Gains supplémentaires ou gratifications inhérents aux professions exercées	»	»	»	Vêtements	»	156 00	
				Linge	»	»	
TOTAUX	10f 75	64f 50	3225f	Chaussure	3 00	156 00	
				Bains, coiffeur	»	»	
				Entretien { du linge (blanchissage).	»	52 00	
				{ des vêtements	»	»	
				{ des chaussures	»	»	
				Outils ou instruments de métier . .	»	»	
				Cotisations { Syndicat professionnel	»	»	
				{ Secours mutuels	0 25	13 00	
				TOTAL DES DÉPENSES	45f 50	2365f 00	
				Reste pour menus plaisirs ou économies	»	860 00	
Prennent part aux recettes de la famille : Le père 4f 25 par jour 1 fille, dévideuse 2 50 — 1 fille, couturière 1 50 — 1 fils, rattacheur-retordeur 2 50 —							

Ville : *Lille*

M. Jules HOUDAY, docteur en droit (thèse)
(Nom du correspondant, auteur des renseignements)

B

BUDGET D'UNE FAMILLE OUVRIÈRE DE 5 PERSONNES

(Père et mère; 2 fils : 9 et 13 ans; 1 fille : 1 an)

REGETTES				DÉPENSES			
	SALAIRES				TOTAUX		
	par jour	par semaine	par an		par semaine	par an	
	Père, 38 ans, fleur de coton ⁽¹⁾ . . .	6f	36f		1800f	Loyer	»
Mère, tient la maison	»	»	»	Nourriture	»	966 80	
Fils	»	»	»	Boisson (bière)	»	91 00	
Fille	»	»	»	Chauffage	»	78 00	
Gains supplémentaires ou gratifications inhérents aux professions exercées	»	»	»	Éclairage	»	15 60	
TOTAUX	6f	36f	1800f	Vêtements	»	»	
				Linge	»	101 00	
				Chaussure	»	»	
				Bains, coiffeur	»	»	
				Entretien { du linge (blanchissage).	»	26 00	
				des vêtements	»	»	
				des chaussures	»	»	
				Outils ou instruments de travail	»	»	
				Cotisations { Syndicat professionnel	»	15 60	
				Secours mutuels	»	»	
				TOTAL DES DÉPENSES	»	1513f 00	
				RESTE pour menus plaisirs ou économie	»	287 00	

(1) Salaire élevé, travail à la tâche.

En dehors de ces monographies, je dois signaler la thèse de M. E. Dorchie : *l'Industrie à domicile de la confection des vêtements pour hommes dans la campagne lilloise*, — celle de M. François Bécu : *Le Travail agricole et la condition des ouvriers agricoles dans le Pas-de-Calais*; et celle de M. Alfred Goblet : *Le Peignage de la laine à Roubaix et à Tourcoing*. On y trouve des monographies fort intéressantes.

Dépenses moyennes de quatre familles-types d'ouvriers de la filature de coton, à Lille

NATURE DES DÉPENSES	FAMILLE A 7 PERSONNES 4 TRAVAILLEURS		FAMILLE B 9 PERSONNES 4 TRAVAILLEURS		FAMILLE C 4 PERSONNES 2 TRAVAILLEURS		FAMILLE D 5 PERSONNES 1 TRAVAILLEUR		MOYENNE GÉNÉRALE pour cent
	dépense totale	tant pour cent	dépense totale	tant pour cent	dépense totale	tant pour cent	dépense totale	tant pour cent	
	Logement	192f 00	5f 95	240f 00	8f 45	192f 00	12f 19	216f 00	
Nourriture	1 515 80	46 80	1 695 72	59 50	764 92	48 56	902 20	50 12	50 80
Boisson	245 20	8 25	153 40	5 40	158 60	10 07	158 60	8 81	8 30
Chauffage	156 00	4 85	156 00	5 45	117 00	7 43	78 00	4 34	5 55
Éclairage	15 60	0 50	15 60	0 54	15 60	0 99	15 60	0 87	0 75
Soins de propreté	52 00	1 65	52 00	1 82	26 00	1 65	26 00	1 45	1 65
Vêtements	156 00	4 85	156 00	5 45	104 00	6 60	104 00	5 77	5 80
Cotisations	13 00	0 45	13 00	0 45	13 00	0 82	15 60	0 87	0 65
TOTAL	2 365f 60		2 481f 72		1 391f 12		1 516f 00		
Économies, menus plaisirs	859 40	26 70	368 28	12 94	183 88	11 69	284 00	15 77	16 80
TOTAL	3 225f 00	100 %	2 850f 00	100 %	1 575f 00	100 %	1 800f 00	100 %	100 %

Je ne donne ces budgets divers qu'à titre d'exemples. Ils n'ont d'autre signification que celle d'une indication de la méthode que je propose d'adopter pour réunir les éléments des statistiques d'ensemble que les particuliers ne peuvent entreprendre mais que les bureaux de statistique, les offices du travail ou les ministères qui ont la charge de ces questions devraient, à mon avis, s'entendre pour mener à bien d'après des procédés uniformes et étudiés à l'avance.

Quand j'ai envoyé mes fiches au Labour Bureau du *Board of Trade*, j'ai reçu, le 13 août dernier, de M. Llewelyn Smith, contrôleur général des services de statistique du Ministère du commerce et de l'industrie de la Grande-Bretagne, une lettre m'indiquant qu'il ne pouvait répondre à mes questions, mais que son service allait précisément commencer une vaste enquête. En même temps, il me faisait parvenir l'épreuve d'un document qu'il se proposait d'envoyer aux bureaux de statistique des divers pays d'Europe et qui, peut-être, pourrait servir de modèle à des questionnaires analogues, à envoyer par les autres chefs des bureaux de statistique.

Je remarquerai que le questionnaire du Ministère du commerce de Londres, que je regrette de ne pouvoir reproduire ici, ne vise que le logement et la nourriture, et ne comprend pas, dans les dépenses, celles de l'habillement, de l'entretien, du blanchissage, de l'éclairage, etc. Il me paraît nécessaire de les comprendre dans les enquêtes, car dans bien des cas, et notamment pour les familles un peu nombreuses, ces charges deviennent d'importants éléments de la dépense annuelle.

La même observation s'applique à une délibération du conseil municipal de Paris demandant aux maires des arrondissements et au service de la statistique de recueillir des renseignements relatifs aux salaires des ouvriers et aux prix de leurs logements.

Si, pour la France, l'Office du travail, par l'intermédiaire des maires des grandes villes de province et des préfets de Paris, pouvait ainsi établir les budgets des ouvriers des principales industries, au cours de l'année 1908, par exemple, une vive lumière serait projetée sur l'angoissante question du salaire et de sa puissance d'achat qui reste à la base de tant de problèmes sociaux. Je n'attache personnellement qu'un intérêt pour ainsi dire rétrospectif aux discussions sur la loi d'airain et, pour le point de vue auquel je me place, aux variations des *index-numbers*. Mais si l'on veut mesurer le parallélisme de la hausse des salaires et de la hausse des besoins de l'existence, je pense que la méthode qui a été, je crois, indiquée par M. de Foville serait excellente à généraliser. Elle consiste, on le sait, à déterminer la dépense normale d'une famille-type de quatre personnes : père, mère et deux enfants, pour laquelle les objets de consommation sont énumérés par nature et par quotité. On aperçoit ainsi nettement, en regard de la hausse des salaires, la hausse du coût de la vie dans la période considérée et il est facile d'y ajouter le prix du loyer et les autres dépenses.

En *Allemagne*, l'Office impérial de statistique a commencé à réunir cette année des renseignements détaillés sur les ressources et les dépenses des travailleurs et des familles d'ouvriers, au moyen de carnets de comptabilité domestique qui sont distribués à ses frais par les soins des fédérations d'ouvriers. Ces carnets seront ensuite rendus remplis par les chefs de famille et dépouillés en vue d'une statistique partielle qui sera sans doute continuée et complétée par la suite.

Ces carnets ont été minutieusement préparés. J'en ai apporté un pour vous le

soumettre avec les instructions et les modèles donnés pour aider les intéressés à les tenir. Si les bureaux de statistique des grandes villes réussissent à faire bien remplir un nombre suffisant de ces carnets, l'Allemagne y trouvera une base extrêmement sérieuse d'appréciation de la condition actuelle des ouvriers.

Mais je craindrais qu'une telle méthode, excellente pour l'Allemagne où les fédérations et les associations ouvrières, même socialistes, sont très fortement disciplinées et se rendent compte de l'utilité des statistiques bien établies, ne fût inapplicable en France et en bien d'autres pays où cette utilité est encore trop méconnue.

Aux *États-Unis*, le Bulletin du Bureau du Travail a publié au mois de juillet 1906 les résultats d'une enquête entreprise d'après les ordres du Ministre du travail par les fonctionnaires de ce ministère. C'est cette publication qui m'a fait reprendre l'étude des salaires que, rebuté par les difficultés sans cesse renaissantes, j'avais résolu d'abandonner comme trop difficile pour un particulier armé de sa seule bonne volonté tel que moi.

L'Office américain a adopté la méthode des *index-numbers*.

Tout en considérant ce moyen des *index-numbers* comme rudimentaire et insuffisant dans bien des cas, nous sommes donc obligés de l'admettre pour indiquer, dans les exemples que nous allons résumer, en face des constatations de hausse de salaires, l'augmentation correspondante, dans la même période, du prix de la vie dans le même milieu. Mais nous ne conseillerons pas de généraliser cette méthode, de l'appliquer à mesurer les mêmes mouvements chez des peuples différents.

L'enquête, faite par des fonctionnaires du Ministère du commerce et du travail, a porté, pour les salaires, sur 4 121 établissements, représentant 42 industries et occupant, en 1904, 295 000 et, en 1905, 314 000 travailleurs se groupant en 349 professions ou spécialités différentes. Elle ne concerne aucune industrie minière, ni aucune entreprise de transport, et elle a laissé également en dehors l'agriculture, de sorte qu'elle a un caractère plus spécialement industriel. Parmi les industries étudiées, les enquêteurs officiels ont négligé celles considérées comme peu importantes aux États-Unis parce que, d'après le recensement de 1900, le total des salaires payés par chacune n'atteint pas, annuellement, 10 millions de dollars, soit 50 millions de francs. Il s'agit donc de l'industrie petite, moyenne ou grande et non des artisans-patrons travaillant avec un ou deux aides.

Tous les salaires considérés, qu'ils aient été obtenus en réalité par des ouvriers travaillant à l'heure, à la semaine, à la quinzaine, au mois ou à la tâche, ont été convertis par les enquêteurs en salaires à l'heure. Les taux moyens des salaires et des heures de travail relevés sont les moyennes des sommes gagnées et des heures employées par l'ensemble de travailleurs d'un même métier ou d'une même spécialité.

Cette conversion en heures pourrait induire en erreur certaines personnes en leur faisant croire que la presque totalité des ouvriers américains travaillent à l'heure. C'est une erreur contre laquelle nous les mettons préventivement en garde.

Comme base, on a adopté, pour les salaires, comme pour les prix des denrées, la moyenne constatée pendant les années de 1890 à 1899. Appliquant, comme je l'ai dit, la méthode des *index-numbers*, on a considéré que cette moyenne, prise comme type, était égale à 100. Cette base conventionnelle admise, voici le résumé,

pour les années 1900 à 1905, de l'enquête nouvelle dont rend compte le Bulletin du Travail nord-américain auquel nous nous référons :

	Années					
	1900	1901	1902	1903	1904	1905
Nombre des travailleurs occupés. . .	115,6	119,1	123,6	126,5	125,7	133,6
Heures de travail par semaine . . .	98,7	98,1	97,3	96,6	95,9	95,9
Taux du salaire par heure.	105,5	108,0	112,2	116,3	117,0	118,9
Gain de la semaine par ouvrier . . .	104,1	105,9	109,2	112,3	112,2	114,0
Prix de détail des vivres (*)	101,1	105,2	110,9	110,3	111,7	112,4
Pouvoir d'achat du gain hebdomadaire mesuré d'après les prix de détail des vivres	103,0	100,07	98,5	101,8	100,4	101,4

(*) Prix de 30 articles évalués comme représentant la consommation d'une famille, et indiqués par les comptes reçus en 1901 de 2 567 familles comptant 13 643 personnes.

Il résulte de ce résumé qui ne tient compte que de la dépense de la nourriture alors que les dépenses de vêtement, de logement et de propreté sont fort élevées, aux États-Unis :

1° Que le nombre des ouvriers occupés s'est constamment accru et que l'augmentation en 1905, par rapport à la période de 1890-1899, est de 33,60 %, soit plus d'un tiers ;

2° Que le nombre des heures de travail n'a cessé de se réduire et que, par rapport à la période de 1890 à 1899, il a diminué de 4,10 % ;

3° Que les prix de l'heure de travail ont augmenté de 18,9 % ;

4° Que le gain total de l'ouvrier chaque semaine a augmenté de 14 % ;

5° Que le prix des vivres achetés au détail a augmenté de 12,4 % ;

6° Que le pouvoir d'achat du gain des ouvriers, mesuré d'après le prix de détail des vivres, n'a presque pas augmenté finalement, qu'en 1902 il a même diminué ; mais que néanmoins il reste supérieur en 1905 de 1,40 % à celui de la période 1890-1899.

J'avoue d'ailleurs humblement que je ne saisis pas le rapport qui, dans les chiffres publiés, s'établit entre le taux des salaires par heure ou le gain réel de la semaine et ce que les statisticiens officiels américains dénomment le pouvoir d'achat. Si l'on s'en tenait à la comparaison entre le gain réel par semaine par ouvrier et le prix de détail des vivres, l'augmentation nette en faveur de l'ouvrier serait, en 1905, non de 1,40 %, mais de 1,60 %.

Quoi qu'il en soit, la vue d'ensemble ainsi donnée indique le but vers lequel devront tendre, selon moi, les enquêtes plus complètes quant aux dépenses que nous désirons voir les statisticiens officiels instituer en Europe.

Gaston CADOUX.